



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 12 juin 2020

Mobilisation de l'État suite à la tempête Gloria et à la crise Covid-19 pour la saison estivale sur le littoral d'Occitanie

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a réuni ce vendredi 12 juin l'état-major de l'État en région sur la mer et le littoral, sous le format inauguré début 2020, le Comité État Littoral Mer Occitanie, dit CELMO.

Lors de cette séance, l'État a acté son investissement pour accompagner les collectivités pour la gestion des suites de la tempête Gloria qui a touché la côte Occitane, du 21 au 23 janvier dernier, plus particulièrement les Pyrénées-Orientales et l'ouest de l'Aude. Pendant la période de crise Covid-19, l'État a réuni les co-financeurs à plusieurs reprises, conseils régionaux et départementaux, afin que les collectivités locales touchées par la tempête sur leurs ports et leurs plages puissent être en capacité de les remettre en état, sans perdre de temps après ces deux crises successives. C'est un appui au redémarrage estival sur le littoral qui est proposé par l'État.

Concernant les dégâts aux ports

Il s'agit d'opérations de dragage et de remise en état des digues pour un estimatif de travaux évalué à plusieurs millions d'euros. La prise en charge par l'État envisagée s'élève à 30 % pour une dotation sur ses crédits régionaux de 1,3 M€.

Concernant les plages

Une action conjointe État et conseil régional (dans le cadre du plan Littoral 21) a été proposée pour accompagner les communes dont les plages ont été recouvertes de déchets et de bois flottés. Elles sont accompagnées techniquement et financièrement pour mener une action de gestion de ces encombrants, selon des pratiques durables et pour gérer ces dépôts mélangés de déchets susceptibles de repartir à la mer, à l'échelle de la côte occitane. L'État mobilisera 300 000 € de crédits pour la réalisation des opérations et travaux et financera un accompagnement aux collectivités.

La logique de l'intervention est de dégager les plages fréquentées avant l'été (pour des questions de relance de l'activité balnéaires et pour gérer le risque d'incendie, blessure, etc.), tout en développant une approche d'économie circulaire, de tri (bois/plastiques), de broyage des bois sur place et de réutilisation du broyat pour enrichir le cordon dunaire ou pour des usages de paillages d'espaces vert et de cimetières permettant des économies d'eau et des pratiques Zéro Phyto.

« Au-delà de cette action ponctuelle, il s'agit de s'organiser pour de prochains événements et d'amorcer une action en Occitanie pour la prévention des déchets à la mer Méditerranée, particulièrement vulnérables par son caractère quasi-fermé et ses zones côtières très habitées (et enjeu pour tous les Océans dont la journée mondiale avait lieu le 8 juin), avec des objectifs de prévention de la pollution, d'économie circulaire et de gestion amont-aval sur les fleuves côtiers en Occitanie. » rappelle Étienne Guyot.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

